

pensons que vous pouvez nous aider à prendre de bonnes décisions.»

Mais quatre mois ont suffi à changer bien des choses. La phase IV du programme a été élargie. Je demande à tous ceux ici qui sont mieux renseignés que moi de me reprendre si je me trompe, mais à ma connaissance, ces conseils consultatifs ministériels n'existent plus. En fait, les candidats conservateurs battus dans les régions qui ont eu la chance d'obtenir de l'argent conseillent les ministres quant aux programmes à financer et qui peuvent servir leurs intérêts. Et les députés élus de ces régions? Je vous le dis, monsieur l'Orateur, omettre de consulter les députés élus pour représenter la population, c'est passer par-dessus l'autorité légitime à laquelle ces gens devraient s'adresser.

Permettez-moi de dire au député de York-Scarborough qui vient de nous parler de ces programmes, que je crois, pour ma part, que les fonds du programme Canada au travail pourraient et devraient servir à former les travailleurs spécialisés dont la société va avoir besoin. Laissez-moi vous entretenir de projets qui ont été réalisés dans ma circonscription et dont je parlais justement la semaine dernière avec M. Bill Miller, président du conseil consultatif de mon ministre. C'était un projet qui offrait une formation de poseurs de brique, et les fonds étaient fournis par le programme Canada au travail. D'après nos renseignements 92 p. 100 des 28 jeunes hommes qui ont bénéficié de cette formation ont un emploi aujourd'hui. Je vous dis en fait que les projets du programme Canada au travail peuvent s'avérer un apport pour le Canada si on les utilise à bon escient. Si les députés d'en face ne savent pas s'en servir, pourquoi nous qui prenons nos responsabilités au sérieux et qui désirons que ces programmes donnent de bons résultats partout au Canada, devrions-nous être pénalisés ainsi que le reste du pays?

M. Fox: Il leur faudra augmenter le budget du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Crombie).

M. Parent: J'étais en train de repasser les chiffres et j'ai constaté qu'en octobre 1977, 39 emplois ont été créés grâce au programme Canada au travail dans la circonscription de St. Catharines que je représentais à la dernière législature. En août 1978, le programme Canada au travail a permis de créer 33 emplois. En mars 1979, avant que la phase IV n'entre en vigueur, le programme Canada au travail a permis dans notre région de créer 148 emplois dont ont bénéficié des jeunes qui avaient besoin d'occuper un emploi et d'acquérir de l'expérience.

M. Atkey: A quel prix?

M. Parent: Lorsqu'on considère ce qu'il en coûte à ces personnes d'acquérir de l'expérience et ce qu'il nous en coûte de leur donner la possibilité d'apprendre à faire quelque chose, nous ne tenons pas compte seulement des avantages à court terme, mais aussi, je l'espère, des avantages à long terme, à la fois pour ceux qui ont pu acquérir une spécialisation et aussi pour le Canada, parce qu'en permettant à ces personnes de se spécialiser on les aide à trouver leur place dans notre société.

Des voix: Bravo!

M. Parent: Peut-être que le ministre ne comprend pas très bien quels étaient les objectifs visés par le programme Canada au travail. La preuve en est que ce même ministre, qui siège maintenant à la Chambre, a réduit de 40 millions de dollars la

Le chômage

somme de 140 millions affectés à la phase IV; il devient donc vrai que nous ne disposons pas de fonds suffisants pour poursuivre les programmes et créer ainsi des emplois à l'intention des Canadiens qui vivent dans des zones de chômage élevé.

L'autre jour, j'ai interrogé le premier ministre (M. Clark) sur ce que le gouvernement entendait pour aider les chômeurs canadiens. Il a déclaré que le budget contiendrait les réponses à toutes ces questions. Je remercie le Ciel que le budget paraisse enfin, car ça fait six mois que le gouvernement est au pouvoir. Auparavant, ce parti revendiquait à cor et à cri le pouvoir, mais maintenant qu'on le lui a donné, il nous fait attendre six longs mois avant de nous présenter les idées qui, en principe, avaient germé dans son esprit pendant 16 ans.

Apparemment, il y aurait eu confusion au niveau des ministres qui ne savent pas trop bien quelle direction prendre. Je vous signale que dans son discours du 26 novembre dernier, le ministre a déclaré qu'il avait l'intention de mettre sur pied un organisme d'emploi pour les jeunes—je n'en connais pas le nom exact. Il sait sans aucun doute que c'est le gouvernement libéral qui avait créé des emplois à l'intention des étudiants, sous l'égide des centres d'emploi du Canada, à savoir, Jeunesse Canada au Travail, la Compagnie des jeunes travailleurs, et le programme de formation pour les autochtones. Tous ces programmes bien en place ont créé des milliers d'emplois à l'échelle du pays pour nos jeunes Canadiens.

Le ministre ne peut tout avoir en même temps. D'une part, il critique les initiatives du gouvernement précédent, et d'autre part, il affirme vouloir étendre ces programmes. En voilà une excellente idée! Il se permet de faire le procès des idées déjà en place et puis il en vante ensuite les mérites et va jusqu'à annoncer qu'il a l'intention de les conserver et même de les développer. Il semble que le parti du gouvernement ne soit pas aussi fortuné que son prédécesseur. En d'autres mots, tout ce qui lui tombe sous la main dépérit au lieu de s'épanouir.

[*Français*]

Et maintenant, monsieur l'Orateur, il faut dire au sujet de cet argent qui est alloué pour tout le Canada que six provinces et deux territoires en ont reçu, mais il faut dire aussi que nous, de l'Ontario, n'en avons pas reçu un sou. Les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta n'ont pas reçu un sou non plus, monsieur l'Orateur. Et il faut dire qu'il n'y a que sept ou six mois c'était le ministre du Travail (M. Alexander) qui a dit dans cette Chambre que nous, dans la péninsule du Niagara, avons eu un taux de chômage de 14.6 p. 100.

[*Traduction*]

Après les élections, soudainement, les chiffres avancés par le député de Niagara Falls (M. Froese) qui est parmi nous en ce moment, le député d'Érié (M. Fretz) et le député de St. Catharines (M. Reid) au sujet du taux de chômage dans la péninsule du Niagara, se sont révélés faux. Ils prétendaient que le taux de chômage dans cette région s'établissait à 14.4 p. 100. Pourtant, quand je me suis renseigné auprès des services du ministre, quelque deux mois après les élections du 22 mai, on m'a dit que le taux de chômage dans ma circonscription de Welland n'était que de 5.9 p. 100. C'était un miracle! Tout d'un coup, au lendemain des élections du 22 mai, le taux de chômage fléchit. J'ai cru qu'on se trompait sans aucun doute, que c'était trop beau. Je me suis donc adressé à Statistique Canada et, au cas où vous ne le sauriez pas, monsieur l'Ora-